



# CYCLE DE FORMATION : LE CLUB DE DEMAIN LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024



# ACCUEIL ET INTERVENANTS

---

**ACCUEIL DES PARTICIPANT·E·S** : Norbert BADEZ, président de l'ASUL et Patrick PEGORARO, président de l'OSV.

## INTERVENANTS :

**OLIVIER BLATRIE** chargé de mission Sport Conseil et Partenariats, ex-président de Ligue régionale, chargé de mission à la Fédération de Basket : 40 années de conseil en entreprise en parallèle de son activité sportive.

**BENOIT DUMOLLARD**, avocat au barreau de Lyon depuis 20 ans, spécialisé en droit du sport.



## RETOUR SUR LES CONCLUSIONS DU CYCLE DE LA SAISON PRECEDENTE

---

Les aides et les subventions diminuent.

→ Quel sera le financement du sport amateur à partir de 2025 ?

**L'association sportive doit se repenser selon différents modèles liés les uns aux autres : le modèle économique** (baisse des aides publiques, contrôle des financeurs, besoin d'attirer des mécènes et de se rapprocher des entreprises, optimisation de la masse salariale), **le modèle sportif** (nouvelles pratiques et nouveaux financements, diversification de la pratique et nouvelles compétences, professionnalisation), **le modèle juridique** (limites du modèle associatif, statuts juridiques et code du sport, focus sur le modèle coopératif de la SCIC) **et le modèle de gouvernance** (relations entre dirigeant·e·s, salarié·e·s et bénévoles, partenaires privés et publics, nouveaux statuts et nouvelle gouvernance).



# ÉVOLUTIONS ATTENDUES PAR LES CLUBS POUR LA SAISON 2024/2025

---

- Une Information moins descendante / Plus de concret
- Solutions / Actions communes aux associations villeurbannaises avec évocation du groupement d'employeurs
- Des outils communs (communication, fonctionnement, gestion des salarié·e·s,...) aux associations villeurbannaises



## SUJETS D'INTÉRÊT A ABORDER SUR LA SAISON 2024-2025

---

- Communication
- Sport santé (sujet plus difficile à traiter collectivement car spécifique à chaque club)
- Financement / sponsoring / mécénat (moins de financements publics donc nécessité d'aller vers les entreprises en leur proposant des activités notamment)
- Convention collective sport / animation
- Comptabilité / RH
- Développement durable
- Approfondir les thèmes de la saison 2023-2024



# PLAN DE FORMATION/ACTION POUR LA SAISON 2024-2025

---

- Mutualisation des compétences
- Groupement d'employeurs
- Financement / sponsoring / mécénat : orientation vers le monde de l'entreprise



## POINT D'ACTUALITÉ

---

- Diminution du budget du sport : -183M d'euros
- A laquelle se rajoute celle des collectivités locales : -5,5 Mrds d'euros. Pour la Ville de Villeurbanne cela correspond à -5 millions d'€



# TÉMOIGNAGE DE L' ASUL ULTIMATE

Aurélien LEYGUES, membre du bureau de l'ASUL Ultimate témoigne de la manière dont le club a grandi et ce que l'association a mis en place ces dernières années.

**Le contexte** : lors d'une assemblée générale, démission du bureau sortant sans que la transition n'ait été préparée/anticipée. Personne ne semble vouloir prendre la relève jusqu'à ce que deux personnes acceptent finalement de se lancer. **Leur postulat de base pour la suite = que ça ne se reproduise plus.**



La nouvelle équipe a alors engagé **le développement du club selon 2 axes** :

- En mettant en place une nouvelle gouvernance pour structurer le club : mise en mots de toutes les fonctions, rédaction de fiches de cadrage par les commissions, mise en place de CODIR une fois par mois pour maximiser les interactions entre les gens,... : tout le monde à joué le jeu, ça a fluidifié les relations, les gens savaient désormais à qui s'adresser en fonction du sujet.

**Les résultats après 3 ans** : on sait qui fait quoi, **fluidité** dans la communication interne, **épanouissement personnel** (montée en compétence), le club peut désormais **se projeter**, prévoir la suite et notamment favoriser le turn over des équipes bénévoles et dirigeantes, envisager la création d'un poste salarié pour **pérenniser l'association**,...

- En rédigeant un projet associatif : définition des 4 axes de développement (jeunes, égalité F-H, compétitivité, gouvernance pour pérenniser l'activité) : ce projet est un outil de communication interne (pour les adhérents qui savent comment parler du club), de communication externe (support déclinable en fonction des cibles) : **tout le monde sait ce que fait le club, qui il est, ce qui lui fait gagner du poids en interne et en externe.**



## UN PROJET ASSOCIATIF : À QUOI ÇA SERT ?

---

- La formalisation du projet associatif est au cœur de l'efficacité de l'association et donc spécifique à chacune
- Une telle démarche permet de se recentrer sur l'activité et les valeurs de l'association et d'envisager sereinement des transformations : le projet associatif est particulièrement utile pour préparer la transmission d'une association + il permet de donner du sens à ce que l'on fait.
- Dans tous les cas, c'est une étape préliminaire indispensable à toute forme de **projet** : il est essentiel de prendre le temps de mettre par écrit ce que fait l'association et de quelle manière elle se projette. C'est d'autant plus important dans une époque trop souvent court-termiste.
- C'est un excellent moyen d'améliorer la communication interne et externe



## UN PROJET ASSOCIATIF : POURQUOI ?

---

- Exprimer les ambitions de l'association grâce à un plan de développement adapté à l'évolution de la discipline ou à la pratique au niveau local
- Impacter de façon sensible et durable l'environnement sportif et social local
- Appliquer la politique fédérale
- Disposer d'une base concrète pour communiquer vers l'extérieur
- Anticiper les moyens à mettre en œuvre



# PROJET ASSOCIATIF OU PLAN STRATÉGIQUE

---

- Le projet associatif est un plan stratégique permettant une réflexion sur l'évolution future de l'activité de l'association
- Le plan stratégique fournit également un outil de management
- L'objectif est d'aider l'association à être plus efficace :
  - ▶ en rationalisant les efforts pour agir en cohérence
  - ▶ et en s'ajustant aux modifications de l'environnement



## UN PROJET ASSOCIATIF : COMMENT ?

---

- Elaborer un projet collectif en impliquant selon les cas :
  - ▷ les dirigeant·e·s élu·e·s
  - ▷ les adhérent·e·s
  - ▷ les bénévoles
  - ▷ les salarié·e·s
  - ▷ les bénéficiaires
  - ▷ et les financeurs
  
- Créer de l'adhésion interne grâce à des objectifs clairs qui fédèrent tout en répondant à des besoins et à des contraintes



## UN PROJET ASSOCIATIF : COMMENT ?

---

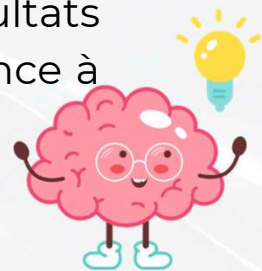
- Réaliser un état des lieux, une analyse et un diagnostic
- Définir des objectifs à court, moyen et long terme
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir (humains, financiers,...)
- Définir des critères de réussite et d'évaluation



## COMMENT DÉFINIR DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ?

---

- Choisir des critères d'évaluation c'est-à-dire des aspects sur lesquels va porter l'analyse : choix des références et des repères à comparer avant et après l'action (quantitatifs ou qualitatifs)
- Choisir des indicateurs c'est-à-dire des signes d'évolution ou des résultats tangibles témoignant de l'existence d'un effet réel
- Ces indicateurs sont observables, concrets et constituent les données que l'on va recueillir.
- Exemples : évolution du nombre de licencié-e-s, formation des jeunes, résultats sportifs, évolution du budget, référence à des statistiques nationales, référence à des labels ou des normes



## PROPOSITION POUR LA PROCHAINE SESSION DU 16/01/2025

---

- D'ici là, recenser et écrire ce que chaque association sait faire et ne sait pas/ou moins faire : forces / faiblesses / axes d'amélioration
- Le 16/01/25 : partager/mettre en commun ces différents "états des lieux"
- Commencer à travailler en petits groupes/avec un accompagnement sur-mesure pour étudier ce qui peut être mutualisé, partagé, mis en commun et bâtir des projets, des évolutions, des actions communes bénéfiques à l'ensemble

Exemples: mettre en place un groupement d'employeurs ?, créer des outils communs pour aller démarcher les entreprises ?, créer des outils pour formaliser vos projets associatifs ?,...

